



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **18 septembre 2017**

Délibération n° 2017-2177

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Prévention santé - Attribution d'une subvention à l'Association pour le dépistage organisé des cancers dans le Rhône (Adémas-69) pour son programme d'action 2017

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Laurent

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 20 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Eymard (pouvoir à M. Suchet), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Hamelin (pouvoir à M. Huguet), Rantonnet (pouvoir à Mme Gardon-Chemain).

Absents non excusés : MM. Calvel, Boudot.

Conseil du 18 septembre 2017**Délibération n° 2017-2177**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Prévention santé - Attribution d'une subvention à l'Association pour le dépistage organisé des cancers dans le Rhône (Adémas-69) pour son programme d'action 2017**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la santé et du développement social

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Adémas-69 est la structure de gestion des dépistages organisés des cancers du sein et colo-rectal dans le Rhône, à destination du public de 50 à 74 ans. Les dépistages organisés des cancers du sein et colo-rectal permettent une réduction de la mortalité due à ces cancers, reconnue par un large consensus international.

Dans le dépistage organisé du cancer du sein, cancer le plus fréquent chez la femme, une double lecture des mammographies est prévue. Cette mesure permet le rattrapage de 7 % des cancers passés inaperçus à la première lecture, ce qui est un véritable gain en matière de prise en charge.

Le cancer colorectal, 2° cancer le plus meurtrier en France, peut être guéri 9 fois sur 10 s'il est détecté tôt. Le dépistage par détection de sang dans les selles et, le cas échéant, réalisation d'une coloscopie, permet de détecter des cancers de petite taille et des lésions pré-cancéreuses.

Afin de mobiliser le public en situation de précarité, cette association développe un partenariat de proximité avec les acteurs locaux, permettant ainsi de réduire les inégalités sociales de santé. Cette association est très présente et mobilisée pour des actions locales lors des campagnes "octobre rose" (cancer du sein) et "mars bleu" (colo-rectal). Ces actions permettent de mieux informer, accompagner ces dépistages auprès, notamment, des publics les plus éloignés des actions de prévention.

L'Adémas-69 est régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901. Elle a été créée conformément aux statuts approuvés par son assemblée générale le 10 juin 2013.

Depuis 2015, la Métropole apporte un soutien à l'action de l'Adémas-69, d'une part par la mise à disposition de locaux, et d'autre part, par la mise à disposition de fonctionnaires territoriaux et l'octroi d'une subvention.

En 2016, la Métropole a poursuivi cette politique de soutien aux actions de l'Adémas-69 sous 3 formes :

- attribution d'une subvention d'un montant global de 433 200 € décomposée comme suit :

. un montant forfaitaire de 349 200 € destiné à contribuer au financement de la masse salariale 2016 des 7 agents de la Métropole mis à disposition de l'association et de deux salariés de l'association,

. l'indemnité d'occupation annuelle 2016 des locaux mis à disposition, soit 84 000 €;

- mise à disposition de l'Adémas-69 de 7 fonctionnaires territoriaux (convention distincte). L'association est légalement tenue de rembourser à la Métropole la masse salariale de ces agents,

- mise à disposition de l'Adémas-69 de locaux pour lesquels l'association verse une indemnité d'occupation (convention distincte).

I - Bilan 2016

1° - Dépistage organisé du cancer du sein

Sur l'ensemble du territoire du département du Rhône, l'Adémas-69 a invité 122 714 femmes de 50 à 74 ans à participer au dépistage. 64 251 d'entre elles ont bénéficié d'une mammographie, soit 52,4%.

Environ 7 dépistages sur 1 000 aboutissent à la détection d'un cancer.

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation « octobre rose », 21 actions ont été animées ou co-animées par l'équipe de l'Adémas-69, permettant de toucher 647 personnes. D'autres actions d'information ont été menées autour de projets spécifiques, notamment à la Duchère (Lyon 9)

2°- Dépistage organisé du cancer colo rectal

Sur 350 254 hommes et femmes de 50 à 74 ans invités à participer, 110 469 ont bénéficié d'un dépistage, soit 31,5 %.

4,1% des tests analysables se sont révélés positifs, aboutissant à l'orientation des personnes concernées vers un spécialiste pour des investigations complémentaires.

Dans le cadre de la campagne de sensibilisation « mars bleu », 20 actions ont été animées ou co-animées par l'Adémas-69, auprès de 800 personnes.

II - Programme d'actions pour 2017

En 2017, l'Adémas-69 poursuivra son action de dépistage organisé des cancers, avec une attention particulière pour toucher les publics les plus vulnérables dans les quartiers en politique de la ville, notamment à la Duchère.

Des actions d'information et de sensibilisation sont prévues en partenariat avec le Bus info santé (outil piloté et géré par la Métropole).

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'Institut national du Cancer (InCa) sur la dématérialisation et la simplification de la gestion de la deuxième lecture des clichés mammographiques, l'Adémas-69 devient la structure de gestion du projet pour l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. A terme, cette dématérialisation devrait permettre de rationaliser le coût du dépistage du cancer du sein

Par ailleurs, l'Adémas-69 poursuivra et développera son partenariat avec le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhone-Alpes.

III - Budget prévisionnel 2017

Le budget prévisionnel de l'Adémas-69 pour l'année 2017, d'un montant de 2 019 647 €, est présenté ci-dessous en euros :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes-Subventions	Montant (en €)
achats*	42 060	Etat :	609 784
services extérieurs*	284 241	Assurance maladie	860 664
autres services extérieurs*	785 226	Département du Rhône	116 000
impôts et taxes	18 000		
charges de personnel*	858 700		
dotations	31 420		

Dépenses	Montant (en €)	Recettes-Subventions	Montant (en €)
		Métropole de Lyon :	433 200
Total	2 019 647	Total	2 019 647

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution à l'Adémas-69, pour l'année 2017, d'une subvention de fonctionnement de 433 200 €, destinée à contribuer au financement de la masse salariale de 7 agents métropolitains mis à disposition de l'association, et de l'indemnité d'occupation des locaux mis à disposition de l'association par la Métropole.

Ce financement, identique à celui attribué en 2016, sera compensé par les titres de recettes que la Métropole émettra pour le remboursement, par l'association, des dépenses réelles correspondantes ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 433 200 € au profit de l'Association pour le dépistage organisé des cancers dans le Rhône (Adémas-69) au titre de l'année 2017,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'Adémas-69 définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 418 - opération n° 0P32O4050A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 septembre 2017.